

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.13 - 1
Point de l'ordre du jour		1.13 - 1
Objet		Décernement du titre Citoyen méritant à Monsieur Charles Louis Ackermann

Le conseil communal,

Considérant que l'attribution du titre de citoyen méritant intervient pour récompenser des personnes pour l'éminence de services rendus ou pour des actions d'éclat dans le respect des décisions de principe arrêtés par le conseil communal ;

Où la présentation du curriculum vitae de Monsieur Charles Louis Ackermann par le Bourgmestre ;

Considérant que Monsieur Ackermann réside dans la Commune de Roeser depuis le 15 juin 1951 ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Citoyen méritant de la Commune de Roeser à Monsieur Charles Louis Ackermann pour ses mérites en tant qu'industriel, en tant qu'acteur socialement responsable et pour l'œuvre de sa vie ;

Considérant que la réception du titre sera officiellement consignée par la remise au récipiendaire d'un extrait de la délibération ainsi que d'un insigne honorifique, le tout remis par le bourgmestre lors d'une cérémonie spéciale ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Citoyen méritant de la Commune de Roeser à Monsieur Charles Louis Ackermann.


En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Emy (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.13 - 2
Point de l'ordre du jour		1.13 - 2
Objet		Décernement du titre Citoyen méritant à Monsieur Marcel Charles Glesener

Le conseil communal,

Considérant que l'attribution du titre de citoyen méritant intervient pour récompenser des personnes pour l'éminence de services rendus ou pour des actions d'éclat dans le respect des décisions de principe arrêtés par le conseil communal ;

Où la présentation du curriculum vitae de Monsieur Marcel Charles Glesener par le Bourgmestre ;

Considérant que Monsieur Glesener réside dans la Commune de Roeser depuis le 28 mai 1975 ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Citoyen méritant de la Commune de Roeser à Monsieur Marcel Charles Glesener pour ses mérites en tant que député national de longue date et pour sa carrière exemplaire en tant qu'acteur socio-économique du pays ;

Considérant que la réception du titre sera officiellement consignée par la remise au récipiendaire d'un extrait de la délibération ainsi que d'un insigne honorifique, le tout remis par le bourgmestre lors d'une cérémonie spéciale ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Citoyen méritant de la Commune de Roeser à Monsieur Marcel Charles Glesener.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 novembre 2023

Date de l'annonce publique : 30/10/2023

Date de la convocation des conseillers : 30/10/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-11-06 - 1.13 - 3
Point de l'ordre du jour		1.13 - 3
Objet		Décernement du titre Citoyen méritant à Monsieur Alphonse Grethen

Le conseil communal,

Considérant que l'attribution du titre de citoyen méritant intervient pour récompenser des personnes pour l'éminence de services rendus ou pour des actions d'éclat dans le respect des décisions de principe arrêtés par le conseil communal ;

Où la présentation du curriculum vitae de Monsieur Alphonse Grethen par le Bourgmestre ;

Considérant que Monsieur Grethen réside dans la Commune de Roeser depuis le 5 janvier 1987 ;

Considérant que le collège des Bourgmestre et Echevins propose de conférer le titre de Citoyen méritant de la Commune de Roeser à Monsieur Alphonse Grethen pour ses mérites en tant que sportif de haut niveau et en tant qu'ambassadeur sportif de notre pays ;

Considérant que la réception du titre sera officiellement consignée par la remise au récipiendaire d'un extrait de la délibération ainsi que d'un insigne honorifique, le tout remis par le bourgmestre lors d'une cérémonie spéciale ;

Vu le règlement communal du 2 mai 2022 déterminant l'attribution d'un titre honoraire ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De conférer le titre de Citoyen méritant de la Commune de Roeser à Monsieur Alphonse Grethen.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 17 novembre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,